

Image not found or type unknown



Courrier annuel de la banque adressé à une peronne qui se porte c

Par **solveig**, le **10/04/2015** à **12:00**

Bonjour,

je me suis portée caution pour le crédit immobilier de mon compagnon. j'ai reçu un courrier de la banque pour m'indiquer les détails des engagements. ce courrier à été facturé à mon compagnon. Est ce légal?

Merci pour votre réponse. Si oui existe t'il une possibilité que ce courrier ne soit pas facturé.